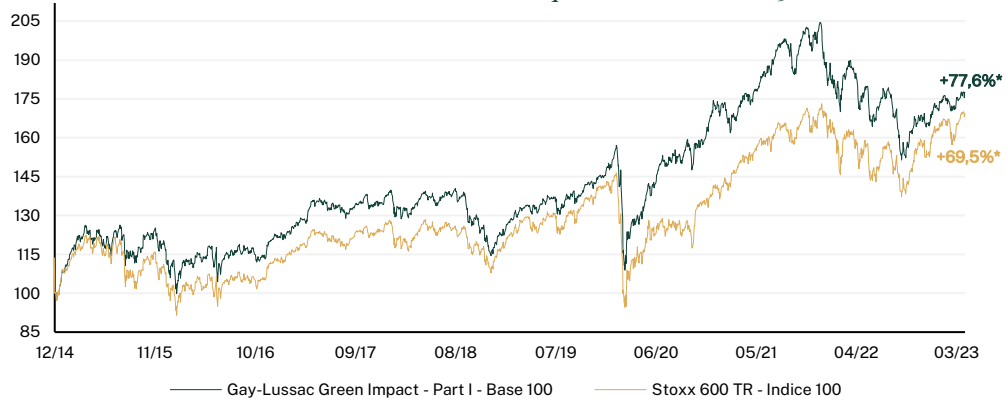


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Éligibilité PEA	Oui
Éligibilité PEA-PME	Non
Valeur Liquidative (Part A)	387,88€
Valeur Liquidative (Part I)	199 265,49€
Valeur Liquidative (Part R)	160,83€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	74,14 M€

Performances et statistiques au 28 avril 2023



	1M	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	Lancement
Part A	1,1%	7,4%	-20,5%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	158,6%**
Stoxx 600	1,9%	9,8%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	72,7%
Stoxx 600 TR	2,5%	11,0%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	181,8%
Part I	1,2%	7,9%	-19,5%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	99,3%***
Stoxx 600	1,9%	9,8%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	22,1%
Stoxx 600 TR	2,5%	11,0%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	91,6%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
 **Performances depuis le lancement de la part A le 03/06/2005
 ***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007
 Source : Bloomberg. Les performances réalisées par le passé ne préjugent pas des résultats futurs ni de la réalisation des objectifs des différents produits. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	14,38%
Max Drawdown	-25,97%
Beta	0,85
Sharpe Ratio	-0,29
Tracking Error	7,68%

RATIOS CLES

Source : Bloomberg

Taux d'investissement (lignes directes)	92,35%
Nombre de lignes	32
Performance mensuelle Part A	1,06%
Performance mensuelle Part I	1,16%
Performance mensuelle Part R	1,13%
PER médian 2023	18,79

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Source : Bloomberg

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	47,08%
De 1 à 5 Mds €	26,10%
Moins de 1 Mds €	26,85%
Capitalisation moyenne (Mds €)	61,27
Capitalisation médiane (Mds €)	7,30

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Source : Bloomberg

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,56%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	8,42%
ROBERTET	5,63%
NESTLÉ	5,49%
SALCEF	3,86%

Commentaire macro-économique

Le mois d'avril a été marqué par une légère surperformance des indices européens face aux américains : CAC 40 +2,31%, STOXX 600 +1,92% et S&P 500 +1,46%. Notons une fois de plus que ces indices ont été tirés par un nombre restreint de valeurs. Dans ce contexte, les petites capitalisations ont continué de sous-performer : MSCI Europe Micro Cap +0,39%, CAC Small -1,01%.

En Europe, l'inflation s'est établie au global à 7% pour la zone euro, avec quelques disparités selon les pays. Si ce chiffre met fin à cinq baisses mensuelles consécutives, sa composante cœur a néanmoins surpris positivement en ralentissant à 5,6%. Plus en amont, l'indice des prix à la production a lui aussi reculé à 51,6, ce qui est de bon augure quant à une décélération prochaine de l'inflation. Cela rassure quant à l'efficacité de la politique monétaire restrictive, avec des indicateurs d'activité qui eux aussi continuent de souligner le ralentissement économique. En effet, l'indice PMI manufacturier s'est encore affiché en zone de contraction. Si en fin de mois, Fitch a dégradé d'un cran la note de la dette souveraine française, on peut également souligner que la dette de la zone euro est tombée à 91,5% du PIB en 2022, soit une amélioration de quatre points sur un an.

Aux États-Unis, les débats s'accroissent autour du plafond de la dette. Un plan républicain de réduction des dépenses publiques de 4 500 milliards de dollars sur les dix prochaines années a été voté par la chambre des représentants, mais les débats doivent se poursuivre. Le taux d'inflation PCE (indicateur le plus suivi par la Fed) a poursuivi son ralentissement en mars (+4,2% en glissement annuel contre +5,1% en février) mais cela ne se fait que très lentement pour la partie sous-jacente (+4,6% en glissement annuel contre +4,7%). La politique américaine de resserrement monétaire confirme encore ses résultats, avec un ISM manufacturier certes au-delà des attentes (47,1 vs 46,6 attendus), mais toujours en territoire de contraction. En toute fin de mois, JP Morgan a racheté First Republic Bank, confrontée elle aussi à un problème de défiance après des retraits conséquents au premier trimestre. Dans ce contexte, le marché anticipe une dernière hausse de 25 points de base de la Fed.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles** ESG pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

- Louis de FELS
- Hugo VOILLAUME, CFA
- Guillaume BUHOURS
- Paul EDON
- Thibaut MAISSIN
- Arthur BERNASCONI
- Emmanuel GABAÏ

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



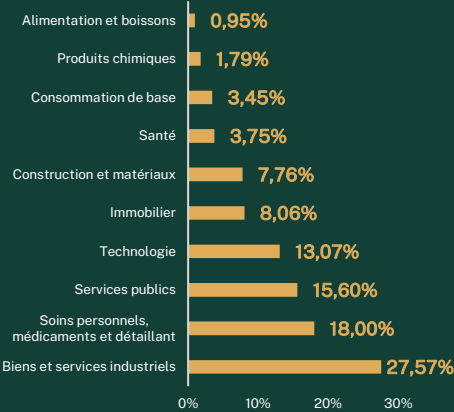
Commentaire de gestion

Lors du mois d'avril, nous avons pu renforcer notre position **Equasens**. L'entreprise française joue un rôle social important puisqu'elle est spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions informatiques pour les professionnels de santé et leurs patients, allant des hôpitaux aux EPHAD en passant par les officines. Elle permet un suivi total des patients, crée un lien qui favorise le partage des données entre les professionnels de santé et optimise la prise en charge des patients. De plus, les conditions de marché nous ont permis d'augmenter nos positions sur le leader européen de la production de cartons, la société **Mayr-Melnhof Karton**. **Mayr-Melnhof Karton** encourage le développement de packaging plus durables, innovants et recyclables, fabriqués à partir de matières premières renouvelables. La société propose des solutions d'emballages permettant d'éviter les déchets plastiques pour de nombreuses industries telles que l'alimentation ou encore la consommation discrétionnaire. **Mayr-Melnhof** fait partie des rares entreprises à avoir obtenu la note A pour sa transparence et sa contribution au changement climatique décernée par l'organisation mondiale à but non lucratif CDP (Carbon Disclosure Project), notamment reconnue pour sa défense de l'environnement.

Dans la lignée du mouvement initié le mois précédent, nous avons continué à réduire notre ligne **Warehouses de Pauw**. En effet, le secteur de l'immobilier logistique continue de souffrir de la hausse des taux. Nous avons par ailleurs soldé notre position **Koninklijke DSM** suite à une série de mauvaises nouvelles : warning de l'année 2022 ; résultats du Q1 2023 décevants ; interrogations quant à l'atteinte des objectifs moyen-terme. Enfin, nous avons allégé nos lignes **Novo Nordisk** ainsi que **Koninklijke Ahold Delhaize** afin de rester en ligne avec notre processus de gestion en budgets de risque.

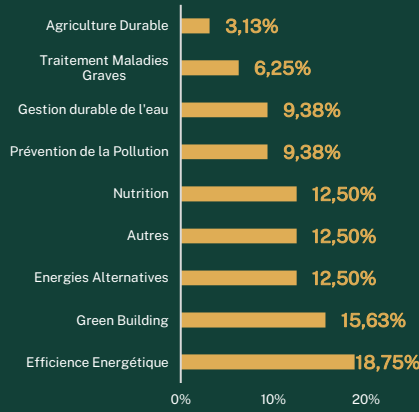
RÉPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)

Source : Bloomberg



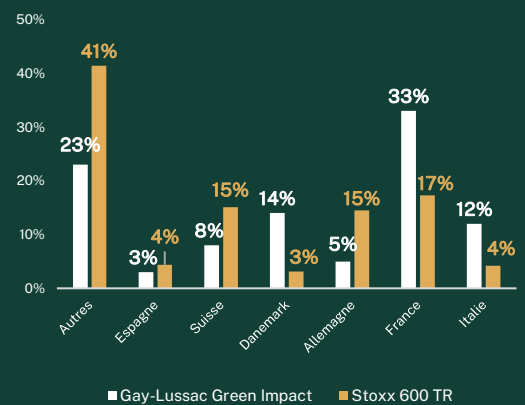
THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE

Source : Bloomberg



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (lignes directes)

Source : Bloomberg



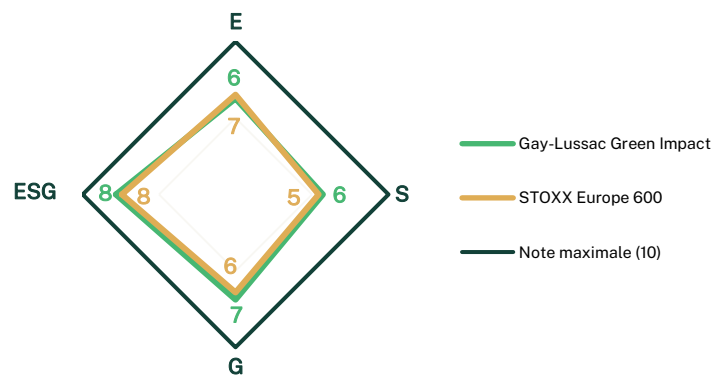
Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE

Source : Bloomberg

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,14	6,55
Note Sociale	5,73	5,49
Note de Gouvernance	7,05	6,36
Note ESG**	7,93	7,65



*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (53,1% MSCI + 46,9% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93% (84% MSCI + 9% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

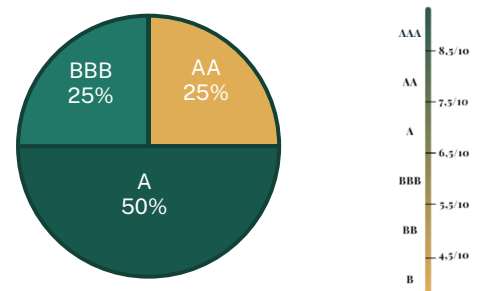
TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

Source : Bloomberg

Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
DASSAULT SYSTEMES	France	10	AAA	2,20%
SCHNEIDER ELECTRIC	France	10	AAA	2,10%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	2,96%
NOVO NORDISK	Danemark	8,9	AAA	9,60%
GREEN LANDSCAPING	Suède	8,6	AAA	1,45%

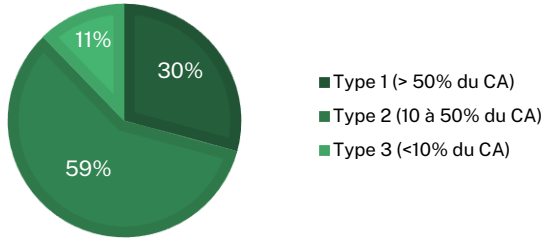
RÉPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION

Source : Bloomberg



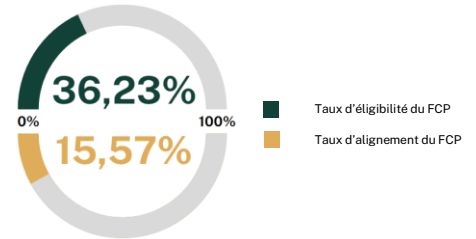
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITÉ VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

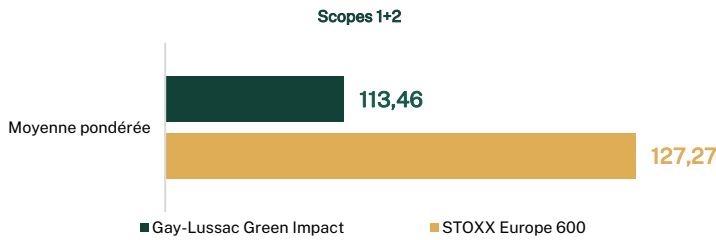
ALIGNEMENT ET ÉLIGIBILITÉ A LA TAXONOMIE EUROPÉENNE



Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITÉ CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.

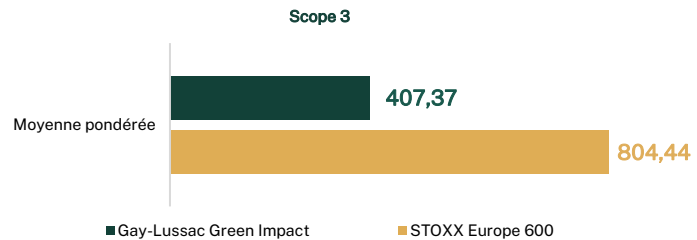
*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PIN) à publier.

Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.

Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

Source : MSCI

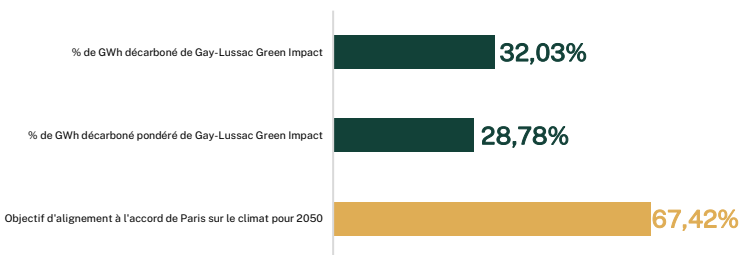


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

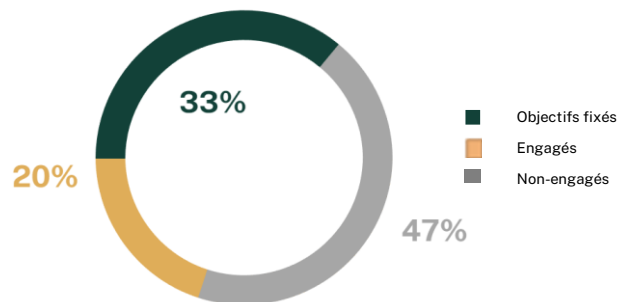
Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative

